

09 fév 2024 -17:58

Appartient à Conseil des ministres du 9 février 2024

Projet d'accord de coopération relatif à l'exécution du règlement européen sur les services numériques

Le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant assentiment à un accord de coopération entre l'État fédéral, la Communauté française, la Communauté flamande et la Communauté germanophone relatif à un marché unique des services numériques.

Le nouveau règlement relatif à un marché unique des services numériques (« Digital Services Act », DSA) entrera en vigueur le 17 février. L'objectif principal du DSA est d'établir des règles pour les services numériques, en vue d'assurer un environnement en ligne sûr et fiable qui facilite l'innovation et protège efficacement les droits des consommateurs.

Au regard des matières visées par le règlement ainsi que la répartition des compétences en Belgique, il convient de conclure un accord de coopération sur l'organisation de la coopération entre les autorités compétentes.

L'accord de coopération auquel ce projet de loi accède prévoit principalement la désignation de l'IBPT comme coordinateur pour les services numériques (CSN) belge, la liste des missions du CSN, les modalités de coopération et d'échange d'informations entre les autorités compétentes désignées par les communautés et le CSN, ainsi que la représentation et la définition du point de vue de la Belgique au sein du Comité européen des services numériques.

L'avant-projet de loi est transmis pour avis au Conseil d'État. Le dossier est inscrit à l'ordre du jour du prochain Comité de concertation électronique.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
<https://dermagne.belgium.be>
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard
Porte-parole (FR)
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la
Fonction publique, des Entreprises publiques, des
Télécommunications et de la Poste
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
<https://desutter.belgium.be>
info@desutter.fed.be

Bram Sebrechts
Porte-parole
+32 498 27 31 91
bram.sebrechts@desutter.fed.be

Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé
de la Simplification administrative, de la Protection de la vie
privée, de la Régie des bâtiments
Rue des Petits Carmes, 15 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 501 03 27
<https://michel.belgium.be>
info@michel.fed.be

Axel Nulluy
Porte-parole
+32 472 87 74 29
axel.nulluy@michel.fed.be